

LES TRAVAUX DE CREATION DU RESEAU D'IRRIGATION DE CAVANAC

➤ L'ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE (ASA) DE CAVANAC

L'Association Syndicale Autorisée de Cavanac a été créée en 2019 sous l'impulsion des vignerons de la Cave coopérative des Vignobles de Carsac à Cavanac, à l'issue d'une enquête publique, avec pour mission la construction d'un réseau d'irrigation d'eau brute, son entretien et sa gestion, afin de permettre l'irrigation de son périmètre. Ainsi, l'ASA est un établissement public qui regroupe des propriétaires fonciers, mais sous tutelle du Trésor Public et de la Préfecture, ses ouvrages sont d'intérêt public.

Le réseau permettra non seulement d'alimenter les parcelles agricoles, mais aussi deux stades et des bornes à incendie jusqu'à présent alimentés par le réseau d'eau potable.

Le périmètre de l'ASA représente 500 ha sur les communes de Cavanac, Couffoulens, Leuc et Palaja. Deux stations de pompages sur le fleuve Aude, situées à Couffoulens (hameau de Cornèze) et à Cavanac alimentent les 25 km de canalisations.

➤ UNE GESTION VERTUEUSE DE LA RESSOURCE EN EAU

L'ASA s'est engagée à compenser la moindre goutte d'eau prélevée sur l'Aude, conformément à la réglementation. Un volume maximal de prélèvement a été négocié auprès des services de la DDTM de l'Aude, et sera entièrement compensé par des lâches d'eau provenant du barrage de Matemale construit en 1959 par le Ministère de l'Agriculture et géré par EDF. Ces lâchers d'eau seront demandés et entièrement financés par des lâchers d'eau auprès d'EDF pour compenser les volumes prélevés dans le milieu aquatique.

➤ UN PROJET FINANCE PAR DES FONDS FEADER

Les travaux de création du réseau d'irrigation s'élèvent à 4,2 millions d'euros et permettent de maintenir l'activité économique agricole sur le territoire tout en préservant la ressource en eau.

L'ASA a ainsi obtenu 80% de subventions de la part de l'Union Européenne, la Région Occitanie, le Département de l'Aude et Carcassonne Agglo pour la réalisation des travaux. Les 20% restants sont financés par les adhérents de l'ASA.

➤ LES TRAVAUX DE CREATION DU RESEAU D'IRRIGATION

Les travaux se déroulent sur la période 2023-2024. La pose des canalisations par les entreprises CAZAL, OULES, SRE et CMTP est en cours. GILS et ECHOTP ont commencé la construction des prises d'eau. Les entreprises doivent encore construire les stations de pompage et toutes les bornes d'irrigation. Une fois le raccordement électrique effectué, l'ASA pourra mettre le réseau en eau à l'été 2024.

Le projet est novateur : les bornes permettent de programmer et automatiser les irrigations, les parcelles seront irriguées au goutte-à-goutte, afin de mieux partager la ressource et économiser l'eau tout en maintenant une activité économique, touristique et paysagère sur le canton du Sud Carcassonnais. Ce projet précurseur est soutenu par la Préfecture de l'Aude car il permet de basculer dans l'irrigation du XXI^{ème} siècle.